

DEUX CENT DOUZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le samedi 14 octobre 2023
Siège social

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Lorek, M. Lovenuk, V. Mauro, M. Oakes, S. Payeur, D. Pelletier, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Administration : A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M. Mercier, M.-F. Tousignant, G. Beauce

Invitée :

par vidéoconférence : I. Racine, direction de l'École catholique des Étoiles-du-Nord

Absences : Lola Penna, Charlotte Pye

1. APPEL DES MEMBRES

Résolution n°212-01 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence autorisée de Lola Penna et Charlotte Pye à la réunion du 14 octobre 2023.

Adoptée

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 9 h avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°212-02 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

4.1 Deux cent onzième réunion régulière du 24 juin 2023

Résolution n°212-03 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 211^e réunion régulière tenue le 24 juin 2023, tel que modifié : participation des conseillers scolaires en présentiel, précision à l'item 6 : Mme Ree termine la présentation préapprouvée.

Adoptée

4.2 Cinquante-et-unième réunion extraordinaire du 6 juillet 2023

Résolution n°212-04 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 51^e réunion extraordinaire tenue le 6 juillet 2023, tel que présenté.

Adoptée

4.3 Dix-huitième vote électronique du 23 août 2023

Résolution n°212-05 proposée par Conseillère Oakes, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le rapport du 18^e vote électronique du 23 août 2023, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Mme Major-Levesque mentionne que les membres élus ont tous reçu une enveloppe contenant divers documents explicatifs qui, entre autres, expliquent de manière claire la distinction entre un programme d'immersion et une école francophone ainsi que la notion d'ayant-droit et les comités d'admission.

Conseillère Lovenuk soulève la possibilité de partager des copies numérisées de ces documents sur Facebook mais Mme Major-Levesque suggère qu'il serait préférable de diriger les intéressés vers le site Internet du Conseil, où ces informations sont disponibles. Conseiller Deschatelets exprime le besoin d'une version anglaise du document expliquant la différence entre le programme d'immersion et l'école en français. Mme Major-Levesque répond que ces informations sont également disponibles en anglais sur le site Internet du Conseil, avec un outil de traduction.

Conseillère Grunerud signale un problème technique concernant un code QR. Mme Audrey

Debruyne, direction du Service des communications, se chargera de vérifier si le code QR est expiré.

Mme Major-Levesque donne suite à une demande de Conseillère Grunerud concernant une résolution visant à soutenir l'administration dans sa réactivité face aux demandes d'accommodement. Mme Major-Levesque explique que les outils nécessaires sont en place pour gérer de telles situations, et qu'une résolution n'est pas nécessaire. Elle souligne l'existence d'une politique pour les demandes d'accommodement, ainsi que la possibilité de tenir des réunions extraordinaires dans un délai de 48 heures. De plus, le processus établi pour le code vestimentaire sera révisé pour mieux soutenir les demandes et les prises de décision.

Conseiller D. Pelletier fait remarquer que les convocations pour les réunions extraordinaires ne donnent pas suffisamment de préavis aux conseillers scolaires.

7. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

8. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Depuis le mois de juin, Conseillère Gleeson a participé à diverses conférences téléphoniques impliquant les présidences, les directions de l'éducation et le ministre de l'Éducation.

Lors de la réunion de l'OPÉCO et de la Table des partenaires, la démission de Mme Laura Hughes a été abordé et le rôle du comité a été étudié. Mme Lyse-Anne Papineau, ancienne direction de l'éducation du Conseil scolaire catholique Nouvelon, mènera une étude sur le comité.

Conseillère Gleeson a également participé à une réunion du CA de l'AFOCSC et mentionne que l'AFOCSC travaille sur un plan stratégique pour la période 2025-2030.

Les sessions de formation organisées par l'AFOCSC ont été très bien accueillies par les conseillers scolaires. À noter que le 21 octobre, la deuxième partie du programme intensif sur les droits de la personne sera offerte par Osgoode. La présidente encourage les conseillers qui s'intéressent à cette formation à communiquer avec elle. L'AFOCSC prévoit une formation sur la planification stratégique en janvier, le démarchage politique en mars et des ateliers de planification stratégique en mai.

En début octobre, cinq présidences ont pris part à une journée de démarchage politique à Queens Park, où divers sujets, dont la pénurie d'enseignants, ont été discutés.

L'AFOCSC tient à comprendre le processus de suivi de chaque conseil francophone portant sur l'évaluation de la direction de l'éducation, afin de maintenir un contrôle sur cette question. Conseillère Payeur soulève des préoccupations concernant la responsabilité des employeurs dans l'évaluation de leurs employés, soulignant que les conseillers scolaires sont les employeurs de la direction de l'éducation.

7.1.2 Bilan de conformité et évaluation du Conseil

Conseillère Gleeson présente le bilan de conformité à la *Loi sur l'éducation*, un document de référence pour l'évaluation de la direction de l'éducation, qui sera discuter en plus de détail au huis clos. La présidente demande aux conseillers scolaires de remplir le questionnaire d'évaluation politique, qu'ils recevront par courriel la semaine prochaine. Ils recevront également de l'information supplémentaire concernant les rencontres avec la présidence et la vice-présidence.

7.1.3 Suivi AGA de l'AFNOO

Conseillère Perreault a représenté le Conseil à la 46^e assemblée générale annuelle de l'Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario (AFNOO), qui s'est tenue le 28 septembre 2023. Elle mentionne que l'AFNOO démontre une stabilité remarquable au point de son organisme et que les consultations en cours pour la planification stratégique sont prometteuses. Un point notoire fut les amendements aux règlements administratifs, soulignant l'importance de prendre des décisions par et pour les gens du Nord-Ouest. Conseillère Perreault affirme que l'événement s'est bien déroulé et félicite l'AFNOO pour son engagement inlassable en faveur de la francophonie.

7.2 Rapports de l'élève conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

Mme Major-Levesque informe les membres élus que malgré l'absence des élèves conseillères, actuellement à la FESFO sans accès à internet, elles ont préparé une présentation de leur rapport. Conseillère Grunerud tient à saluer leur travail en affirmant que leur rapport est très informatif et démontre leur passion et engagement au sein du Conseil.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées par la direction de l'éducation depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.2 Présentation des écoles – École catholique des Étoiles-du-Nord

Mme Isabelle Racine, direction de l'École catholique des Étoiles-du-Nord, prend la parole pour partager un aperçu des voyages organisés pour les élèves de son école et la diversité des apprentissages offerts lors de la planification et participation aux voyages.

Conseiller J.-P. Pelletier félicite l'école pour le renforcement des liens entre les communautés et l'opportunité d'explorer diverses régions du pays, notamment l'Ontario, le Québec et le Manitoba. Conseillère Gleeson remercie chaleureusement Mme Racine pour son excellent travail.

7.3.3 Rapports à présenter au Conseil pour l'année 2023-2024

Mme Major-Levesque présente le tableau des rapports à présenter au Conseil pour l'année 2023-2024.

Conseillère Grunerud soulève la question des rapports liés à la prochaine planification stratégique, demandant des clarifications à ce sujet. Mme Major-Levesque répond en mentionnant qu'un appel d'offre sera lancé pour obtenir un soutien dans le cadre de la planification et de l'élaboration de la nouvelle planification stratégique. Elle explique que les conseillers scolaires participeront à

des sessions d'élaboration et de consultation, visant finaliser un plan d'ici la fin de l'année. Mme Major-Levesque explique le processus d'appels d'offres et la prise de décisions pour déterminer qui est retenu. Elle anticipe présenter les résultats de l'appel d'offre à la prochaine réunion de Conseil.

7.3.4 Plan stratégique pluriannuelle (PSP)

Mme Major-Levesque exprime sa fierté pour les réalisations accomplies au cours des cinq dernières années malgré les défis sans précédent auxquels le Conseil a dû faire face. Elle souligne les progrès significatifs de la PSP et les beaux accomplissements obtenus.

Mme Major-Levesque invite les membres de l'administration à présenter leurs sections respectives, commençant par la collaboration professionnelle. Conseillère Payeur est impressionnée par les avancées réalisées malgré la pandémie de la COVID-19, et conseillère Grunerud félicite l'équipe administrative en notant la qualité et le niveau de détail des présentations.

7.3.5 Rapport de suspensions 2022-2023

Mme Marie-France-Tousignant, surintendance de l'éducation, présente le rapport de suspensions pour l'année scolaire 2022-2023.

Conseillère Desbiens soulève la question de l'identification du genre dans les données, en demandant pourquoi les suspensions sont différenciées entre filles et garçons. Elle propose que les données soient présentées d'une manière différente pour éviter l'identification individuelle des élèves, en mettant l'accent sur les tendances plutôt que sur des chiffres spécifiques.

7.3.6 État des installations

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, donne un aperçu des travaux complétés dans l'ensemble des écoles du Conseil pendant l'été.

Conseillère Lovenuk soulève une question concernant le transport de gros meubles reçus à Dryden pour l'école, et Mme Ebert propose de faire un suivi avec la direction d'école pour trouver une solution. Conseillère Lorek demande des informations sur l'espace de jeu pour les maternelles et les jardins à l'école catholique Val-des-Bois. Mme Ebert explique que certains défis avec l'entrepreneur initial ont retardé le projet, mais un nouveau fournisseur devrait avancer bientôt malgré les défis liés à la construction. Conseiller D. Pelletier remercie l'équipe pour son travail et suggère une campagne éducative sur les dangers du vapotage. Mme Tousignant souligne les efforts des directions d'écoles en début d'année pour expliquer les règles aux élèves, et mentionne que la prévention du vapotage et la toxicomanie implique des formations et des ressources externes.

7.3.7 Résultats de l'OQRE

Les conseils scolaires n'ont pas encore accès aux données liées aux résultats de l'OQRE, malgré les publications dans les médias. Les détails seront présentés à la prochaine rencontre.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Desbiens présente le rapport de la réunion du CCED qui a eu lieu le 11 septembre 2023.

Résolution n°212-06 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel que présenté.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Conseillère Grunerud présente le rapport de la réunion du comité de participation des parents qui a eu lieu le 3 octobre 2023.

Résolution n°212-07 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

Néant.

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Conseillère Lovenuk demande où en sommes-nous rendu avec le panneau d'affichage à Dryden? Mme Audrey Debruyne, direction du Service des communications, affirme que la conception du panneau avance bien mais qu'elle ne peut garantir que le panneau sera installé avant décembre.

Conseillère Lovenuk exprime sa gratitude envers la présidence et la vice-présidence pour leur

présence constante aux réunions provinciales, fédérales et du Conseil. Elle souligne à quel point il est essentiel d'être visible, en particulier en tant que petit conseil, pour éviter d'être oublié.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°212-08 proposée par Conseillère Lorek appuyée de Conseillère Mauro

QUE *Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :*

Rapport de la présidence

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°212-CP17 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Mauro

QUE *l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.*

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°212-CP01 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Oakes

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité spécial responsable du rendement de la direction de l'éducation 2022-2023, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°212-CP02 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport des recommandations du comité d'admission, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°212-CP03 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Mauro

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport Projet campus virtuel secondaire avec « satellites » en région, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°212-CP04 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport de planification au comité de vérification, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°212-CP05 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Oakes

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la Charte du comité de*

vérification, telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°212-CP06 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport de conformité portant sur la PPN 119 – Équité et éducation inclusive, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP07 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport de vérification portant sur les Écoles sécuritaires et bienveillantes, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP08 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport annuel du comité de vérification au Conseil, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP09 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport annuel du comité de vérification au ministère de l'Éducation, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP10 proposée par Conseillère Oakes, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport annuel portant sur les activités de vérification interne pour 2022-2023, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP11 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport de suivi portant sur l'état de la situation pour 2022-2023.

Adoptée

Résolution n°212-CP12 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du comité de vérification, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP13 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2023-24 : 01, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP14 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le tableau d'affectation

du personnel RH 2023-24 : 02, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP15 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des ressources humaines et des négociations, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°212-CP16 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive les organigrammes du CSDCAB, tels que présentés.

Adoptée

Résolution n°212-09 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

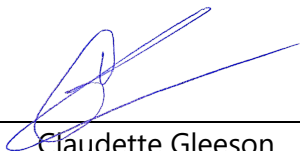
Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

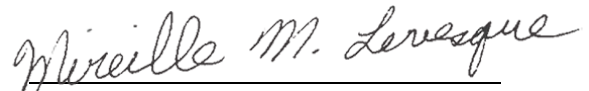
Résolution n°212-10 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Perreault

QUE la séance de la 212^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 14 octobre 2023, soit levée à 14 h 28.

Adoptée



Claudette Gleeson
Présidence



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation

/gb